



Communauté de communes Jura Nord,
1, Chemin du Tissage,
39700 Dampierre,
03 84 71 12 17

Offlanges - Découverte

Offlanges observe Jura Nord du haut de son promontoire

Située à 331 mètres d'altitude à coté du Massif de la Serre, la petite commune d'Offlanges domine la plaine de Saône et ses quelque 50 clochers. Dans ce village qui abrite une magnifique église classée au titre des Monuments Historiques, Saint-Anne veille sur l'un des plus petits vignobles de France. Le maire, Marc Barbier, Colonel Honoraire de l'armée de l'air, effectue son troisième mandat. Rencontre.

Marc Barbier, que représente pour vous cette fonction ?

Beaucoup de travail, des responsabilités, et aussi un investissement personnel car je suis né à Offlanges, et j'y ai des attaches très fortes. J'attends la fin des travaux de l'église avant de prendre une décision définitive pour la suite de mon mandat

Combien d'habitants sont recensés à Offlanges ? La commune a-t-elle encore des capacités pour s'agrandir ?

198 habitants au dernier recensement. Nous avons deux logements sociaux disponibles (un est occupé provisoirement), un logement communal au-dessus de la mairie, et un autre à côté de l'ancienne école qui sera disponible cet été. Nous pouvons accueillir encore des habitants. En revanche, la commune ne dispose pas de foncier urbanisable, excepté quelques parcelles privées constructibles.

L'église Notre Dame d'Offlanges, classée au titre des Monuments historiques, bénéficie d'une vaste rénovation intérieure. C'est le plus gros chantier du mandat ?

Oui. Nous devons restaurer cette église pour des raisons de sécurité et aussi pour la

mettre en valeur. Les décors intérieurs en stuc, les retables, la chair, son architecture, ... font de cette église un site unique dans le nord du Jura. Les extérieurs ont déjà été réhabilités il y a plus de quinze ans. Les travaux de rénovation devraient se terminer en juin. Une grande cérémonie sera organisée pour la fête de Saint-Anne, le 30 juillet. L'église reste fermée pendant les travaux.

Quels sont les autres atouts de votre commune ?

Nous avons six croix pattées sur la commune. Après Frasnès-les-Meuilières, Offlanges est la seconde commune à en héberger le plus. Nous avons également la Grand Fontaine, sur une propriété privée, mais inscrite au titre des Monuments Historiques. Afin de préserver et entretenir ce patrimoine, je souhaiterais qu'elle revienne à la commune pour la remettre en état, dégager les lavoirs et en faire un lieu de visite.

Offlanges possède également son propre réseau d'eau, offrant aux habitants une eau d'une grande qualité et sans calcaire. Enfin, nous avons un viticulteur sur la commune, le Domaine de la Bougarde, qui produit un vin de pays de Franche-Comté.

La commune possède-t-elle des commerces et services ?

Une pizzeria est ouverte au printemps et en été, et nous avons également une pizzeria ambulante. Un facteur d'orgues habite à Offlanges, mais exerce à Montmirey-le-Château.

Où les enfants d'Offlanges sont-ils scolarisés ?

Les enfants d'Offlanges sont rattachés au RPI du Mont-Guérin. Les primaires vont à Moisse, et les maternelles à Montmirey-la-Ville et à Montmirey-le-Château (qui fermera à la rentrée).

Quels sont les projets en cours de réalisation ou à venir avant la fin de votre mandat ?

Le chantier de l'église va se terminer d'ici quelques mois. Sur un budget global de 680 000 euros, nous avons bénéficié de subventions de la DRAC (50 %), du Département du Jura (25 %), de la Région (40 000 euros), et de la réserve parlementaire. La commune a aussi signé une convention avec la Fondation du Patrimoine de Franche Comté qui permet aux particuliers ou aux entreprises de faire des dons, et enfin le conseil économique de la Paroisse a prévu une aide de plus de 18 000 euros pour participer au financement de chauffage, de l'éclairage et de la sonorisation.

Par ailleurs, il est prévu de revoir l'étanchéité du lavoir et de la citerne à incendie située dessous. Des travaux de voirie seront aussi à prévoir dans les prochaines années.

La Société des carrières de Moisse, qui exploite le site à Moisse et Offlanges, a déposé une demande de renouvellement d'exploitation. Où en est-on aujourd'hui ?

Le Préfet du Jura vient de signer l'arrêté autorisant la poursuite de l'exploitation de la

carrière dans le périmètre défini en 1998. Les enjeux locaux sont nombreux : réhabilitation du site et remise en place de notre conduite d'eau, enjeux économiques puisqu'il y a une quinzaine d'employés sur le site et aussi tous les emplois induits, et enfin des ressources financières non négligeables pour la commune. Les recettes annuelles escomptées représentent pratiquement deux fois nos recettes fiscales. Autant terminer l'exploitation pendant encore une dizaine d'années et, éventuellement, fermer ensuite le site.